

DESCRIPTION DES NORMES PROTECTION DES YEUX

L'ŒIL EST NOTRE ORGANE SENSORIEL LE PLUS IMPORTANT. LES LUNETTES DE PROTECTION ÉCARTENT TOUS TYPES DE DANGERS, TELS QUE DES EFFETS MÉCANIQUES OU OPTIQUES, DES RISQUES CHIMIQUES ET THERMIQUES, AINSI QUE DES DANGERS SPÉCIAUX, COMME LES RAYONS X. **LES PRESCRIPTIONS SONT AUSSI VARIÉES QUE LES APPLICATIONS ET LES RISQUES. MAIS LES LUNETTES DE PROTECTION DOIVENT TOUJOURS ÊTRE CONFORMES À LA NORME EUROPÉENNE EN 166. SELON LES LUNETTES ET LE DOMAINE D'APPLICATION, IL FAUDRA AUSSI RESPECTER DES NORMES SUPPLÉMENTAIRES.**



Les normes relatives aux lunettes de protection

- **EN 166** Protection individuelle de l'œil: spécifications (spécifications générales de base)
- **EN 169** Protection individuelle de l'œil: filtres pour le soudage et les techniques connexes
- **EN 170** Protection individuelle de l'œil: filtres pour l'ultraviolet
- **EN 171** Protection individuelle de l'œil: filtres pour l'infrarouge
- **EN 172** Protection individuelle de l'œil: filtres de protection solaire pour usage industriel

3M EN 166 3 4 5 BT C€

MARQUAGE DE LA MONTURE SELON DIN EN 166

Marquage de certification

Résistance mécanique

- S Résistance accrue
- F Choc à faible énergie (jusqu'à 45 m/s)
- B Choc à énergie moyenne (jusqu'à 120 m/s)
- A Choc à haute énergie (jusqu'à 190 m/s)
- T Protection contre des particules à haute vitesse à des températures extrêmes -5°C et +55°C

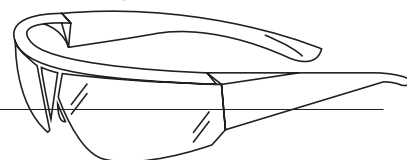
Domaine d'application

- 3 Liquides (gouttes ou éclaboussures)
- 4 Poussière grossière (poussière d'une taille de grain > 5µm)
- 5 Gaz et poussière fine (gaz, vapeurs, fumée et poussière d'une taille de grain < 5µm)
- 8 Arc électrique parasite (arc électrique en cas de court-circuit dans les installations électriques)
- 9 Métal fondu et corps solides chauds

Marquage EN

Marquage du fabricant

AH = Artlux G = Guardio 3M = 3M U = Univet



2-1.2 U 1 FT 4 KNR C€

MARQUAGE DU VERRE SELON DIN EN 166

Marquage de certification

- K Résistance superficielle à un endommagement par de petites particules*
- N Résistance à l'embuement*
- R Degré de réflexion accru*

Domaine d'application (voir plus haut)

Résistance mécanique (voir plus haut)

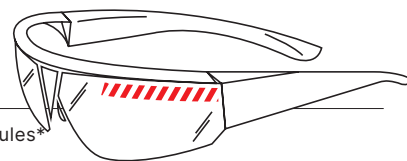
Classe optique (verre auxiliaire exclu)

- 1 Pour des travaux posant des exigences particulières à l'acuité visuelle et à la durée d'utilisation
- 2 Pour des travaux posant des exigences moyennes à l'acuité visuelle
- 3 À titre exceptionnel pour des travaux difficiles ne nécessitant ni acuité visuelle particulière ni port permanent

Marquage du fabricant (voir plus haut)

Niveau de protection (uniquement pour les filtres)*

| Préfixe | Niveau de protection | | Norme |
|---------|--|-------|------------------|
| Sans | Filtre de protection pour travaux de soudage | | 1,7-7 DIN EN 169 |
| 2-3 | Filtre de protection contre l'ultraviolet | 1,2-5 | DIN EN 170 |
| 4 | Filtre de protection contre l'infrarouge | 1,7-7 | DIN EN 171 |
| 5-6 | Filtre de protection solaire | 1,7-4 | DIN EN 172 |



*Marquage optionnel